

TITRE-Niveau 4 – Baccalauréat Technicien d'Installation et de Maintenance des Systèmes Énergétiques Spécialisé en Énergies Renouvelables **RNCP39223**



Objectifs

Le technicien d'installation et de maintenance de systèmes énergétiques spécialisé en énergies renouvelables assure la pose, l'entretien et la réparation de systèmes permettant la régulation thermique de locaux d'habitation ou de travail et fonctionnant au moyen d'énergies décarbonées.

S'appuyant sur des compétences principalement techniques, il prépare et réalise les interventions d'installation et de maintenance de systèmes énergétiques, dans le respect des obligations règlementaires et contractuelles liant le client à son entreprise. De ce fait, il doit accomplir les interventions prévues dans les règles de l'art et selon les prescriptions du fabricant, afin d'assurer un fonctionnement et un rendement optimaux du système énergétique. Il doit également accomplir ses interventions en toute sécurité, ce qui revêt un caractère particulièrement sensible dans la mesure où il peut être amené à réaliser des travaux en hauteur, à effectuer des travaux électriques et à manipuler des conduits accueillant des fluides frigorigènes.

En raison du progrès des technologies digitales et de la généralisation des équipements connectés permettant le pilotage et le contrôle de systèmes énergétiques à distance, le Technicien d'installation et de maintenance spécialisé en énergies renouvelables est de plus en plus couramment amené à intégrer la connexion du système au réseau numérique, et à réaliser la maintenance à distance, en consultant et interpréter les indicateurs fournis à partir des relevés communiqués par les équipements.



NIVEAU REQUIS

Connaissances de bases



ALTERNANCE

Selon le calendrier



LIEU

Éco-Campus Provence
Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

LES METIERS VISES

- Technicien d'installation et/ou de maintenance de pompe à chaleur
- Technicien photovoltaïque et thermique
- Installateur de panneaux photovoltaïques
- Installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables
- Installateur de chauffage solaire individuel
- Technicien de maintenance en chauffage
- Technicien de maintenance énergie
- Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
- Technicien installateur mainteneur
- Technicien énergies renouvelables (ENR)

PREREQUIS

Être titulaire d'une certification de niveau 3 en lien avec le secteur d'activité visé et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement

ou

Justifier de 2 années d'expérience professionnelle en lien avec la certification visée et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement.

Le candidat devra être titulaire des habilitations obligatoires nécessaires à l'exercice de la fonction de technicien d'installation et de maintenance spécialisé en énergies renouvelables. Si ce n'est pas le cas, il pourra passer les habilitations durant la formation.

PREREQUIS RELATIONNEL ET COMPETENCES

TRANSVERSALES

- Capacité à communiquer clairement avec les clients et les équipes techniques.
- Sens du service et aptitude à écouter et comprendre les besoins des utilisateurs.
- Esprit d'équipe et coopération dans des environnements multi-intervenants.
- Gestion des situations conflictuelles avec diplomatie et professionnalisme.
- Autonomie et sens des responsabilités dans les échanges.

DÉLAIS D'ACCÈS

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation et des places disponibles, en constante évolution.

MODALITÉ D'ACCÈS

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- Information individuelle ou collective,
- Dossier de demande de formation,
- Identification, voire évaluation des acquis,
- Entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé

TARIFS

- Cout pédagogique pris en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'alternance :
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de Professionnalisation
 - Pro-A
- Autre dispositif : Nous consulter.
- Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Une formation synchrone en présentiel favorise une véritable interaction entre les participants et le formateur. Cette simultanéité des échanges permet aux apprenants de poser leurs questions en temps réel et d'interagir directement avec le formateur ainsi qu'avec les autres participants, créant ainsi un environnement d'apprentissage dynamique et collaboratif.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

La formation mobilise plusieurs méthodes pédagogiques, dont la pédagogie active. Celle-ci favorise l'acquisition des compétences par l'implication des participants dans un apprentissage coopératif et collectif. Elle inscrit l'apprenant dans une démarche d'action et d'expérimentation, lui permettant de tester ses initiatives en temps réel et de confronter ses hypothèses, seul ou avec les autres. Pour soutenir cette approche, différents dispositifs sont utilisés : études de cas, simulations, jeux de rôle et projets collaboratifs.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Alternance pédagogique : rythme alterné entre périodes en centre de formation et en entreprise, favorisant la mise en pratique des acquis.

- Positionnement initial : évaluation des compétences à l'entrée en formation et restitution auprès du maître d'apprentissage.
- Suivi individualisé : livret d'apprentissage et de suivi en entreprise, complété par des visites régulières et des séances de tutorat.
- Rencontres tripartites : échanges entre le maître d'apprentissage, le formateur référent et le représentant légal pour assurer la cohérence du parcours.
- Formation en présentiel : animée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant d'une expertise métier et d'une solide expérience en formation professionnelle.
- Approche pédagogique active : capitalisation sur les périodes en entreprise, compléments en centre de formation, pédagogie par objectifs.
- Méthodes variées : travaux de groupe, exposés, mises en situation, études de cas, vidéos, visites d'entreprises.
- Suivi et traçabilité : émargement par demi-journée, questionnaires de satisfaction, évaluations en entreprise.
- Évaluation finale : mémoire et soutenance devant jury..

Outils pédagoquiques

- **Supports interactifs** : tableau blanc, tableau numérique interactif
- **Équipements audiovisuels** : vidéoprojecteur, diffusion de vidéos pédagogiques
- **Espaces adaptés** : salles de formation équipées pour favoriser l'apprentissage collaboratif

Objectifs opérationnels

Le technicien d'installation et de maintenance des systèmes énergétiques spécialisés en énergies renouvelables (PAC /PV) est capable de :

- Organiser des interventions d'installation et de maintenance de systèmes énergétiques à réaliser
- Préparer in situ des opérations de maintenance et d'installation de systèmes énergétiques à réaliser
- Informer et conseiller au niveau technique le client ou l'utilisateur sur l'usage, l'entretien et l'évolution de son système énergétique
- Communiquer avec le client ou l'utilisateur
- Poser, installer et mettre en service un système énergétique solaire ou photovoltaïque ou une pompe à chaleur

- Réaliser la maintenance prévisionnelle, préventive et curative du système

CONTENU DE LA FORMATION

RNCP39223BC01 - Organiser techniquement et en sécurité une intervention d'installation ou de maintenance de systèmes énergétiques

Organiser quotidiennement ou hebdomadairement les interventions d'installation et de maintenance à réaliser sur des systèmes énergétiques, en utilisant une application mobile sur smartphone ou tablette et en priorisant les opérations compte tenu des échéances à respecter et de leur situation géographique, afin de rationaliser son planning d'intervention dans le respect des engagements pris par l'entreprise vis-à-vis de ses clients.

Analyser les éléments d'information concernant l'intervention d'installation ou de maintenance à réaliser sur un système énergétique (bon de commande de matériels, plan d'implantation validé par le client, notice d'installation du fabricant, descriptif des travaux, dossier technique de chantier...), afin d'identifier les besoins en matériels et outillages nécessaires à l'opération, ainsi que les contraintes de sécurité particulières au contexte d'intervention.

Réunir l'équipement de sécurité, l'outillage et les documents nécessaires à l'intervention à réaliser sur le système énergétique, en tenant compte de la nature des opérations prévues et des obligations règlementaires de sécurité, afin d'avoir à disposition tout le matériel requis.

Contrôler la conformité de la livraison des composants du système énergétique *in situ*, en vérifiant leur bon état (absence de traces de choc, de défaut...) et la complétude des éléments réceptionnés au regard du bon de commande, afin de s'assurer de la disponibilité des éléments complets et en état nécessaires à l'installation.

Vérifier, avant tout démarrage des opérations, de l'adéquation des conditions thermiques et météorologiques avec la nature des interventions à conduire, afin d'assurer la mise en œuvre des actions en toute sécurité ou de les reporter.

Préparer la réalisation des travaux à opérer sur le système énergétique, en s'assurant des dégagements suffisants pour assurer une circulation aisée et sécurisée et en vérifiant l'adéquation des implantations (présence des réservations, conformité de leurs dimensions), ainsi que la suffisance de la puissance électrique attestée par le gestionnaire, afin de vérifier

la faisabilité des opérations dans des conditions de sécurité et selon les objectifs visés.

RNCP39223BC02 - Assurer la relation avec le client/utilisateur de systèmes énergétiques

Expliquer au client/utilisateur la nature, l'objet, la finalité et le déroulement de l'intervention réalisée sur l'équipement énergétique, en faisant preuve de pédagogie et en utilisant un vocabulaire adapté à son niveau de compétence technique, afin de s'assurer de sa compréhension et d'obtenir son accord sur les points esthétiques.

Informier le client/utilisateur sur le fonctionnement et les modalités d'entretien courant de l'équipement énergétique, en lui présentant et en lui expliquant les règles d'usage et bonnes pratiques à observer, afin de lui permettre de réduire sa consommation et son impact environnemental, tout en contribuant à sa durabilité.

Conseiller le client sur les évolutions techniques souhaitables ou nécessaires à apporter à l'équipement énergétique (améliorations ou remplacement), en l'orientant vers des technologies vertes, à basse consommation et rejetant peu d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre de travaux de rénovation, afin de l'inciter à opter pour des solutions respectueuses de l'environnement et contribuant à la maîtrise de son empreinte carbone.

Etablir un lien de confiance avec le client/utilisateur, en adoptant une posture, une tenue et un registre de langage conformes et valorisant l'image de son entreprise, tout en s'adaptant à ses éventuels besoins – notamment pour les personnes en situation de handicap, afin de contribuer à sa satisfaction et sa fidélisation.

Recueillir les observations ou objections formulées par le client/utilisateur, en faisant preuve d'empathie et d'écoute active, afin de comprendre sa demande et d'en mesurer la criticité.

Gérer le litige avec le client/utilisateur, en identifiant une solution adaptée et tenant compte des intérêts des deux parties, afin de préserver sa satisfaction et de maintenir la qualité de la relation avec lui.

RNCP39223BC03 - Réaliser l'installation et la maintenance de systèmes énergétiques solaires ou photovoltaïque (spécialisation)

Installer les capteurs ou panneaux d'énergie solaire dans le respect des règles de sécurité, en les fixant sur une structure adéquate et en veillant à leur inclinaison minimale, au

ménagement d'une ventilation en sous-face des panneaux et à leur étanchéité, afin d'assurer un rendement optimal de leur production d'énergie.

Raccorder les composants du système énergétique solaire ou photovoltaïque avec le réseau électrique ou des batteries, en appliquant scrupuleusement les précautions et obligations de sécurité liées à une installation fonctionnant en courant continu, afin d'assurer sa connexion au réseau domestique et permettre l'alimentation des équipements.

Mettre en place les onduleurs du système énergétique solaire ou photovoltaïque aux emplacements requis, en s'assurant du dimensionnement suffisant du local d'accueil et de l'aisance de leur accessibilité, afin de les mettre en situation de fournir le meilleur rendement tout en évitant les risques de surchauffe et de panne.

Installer les sondes de température ambiante du système énergétique solaire ou photovoltaïque, en choisissant l'emplacement approprié et en opérant, le cas échéant, les saignées et percements muraux nécessaires, afin de permettre la régulation de la production de chaleur à l'intérieur du bâtiment.

Vérifier la conformité générale de l'installation du système énergétique solaire ou photovoltaïque, en contrôlant ses points clés et en s'assurant de la présence effective de tous les éléments de repérage requis, afin de permettre sa mise en service en sécurité.

Mettre en service l'installation du système énergétique solaire ou photovoltaïque, en réalisant les opérations requises (réglage, équilibrage, le cas échéant rinçage, remplissage, purge et dégazage, mise sous pression...), afin de contrôler son bon fonctionnement global au niveau de la température ambiante et celle délivrée par l'équipement.

Réaliser les différents essais et tests de fonctionnement du système énergétique solaire ou photovoltaïque, en s'assurant de son fonctionnement général, de ses fonctionnalités particulières (essais d'étanchéité, température délivrée, fonctionnement de la régulation...).

Connecter les équipements domestiques fonctionnant avec le système énergétique solaire ou photovoltaïque au réseau électrique et à un dispositif d'optimisation domotique, afin de permettre un suivi de la consommation électrique et d'assurer la couverture de des besoins électriques.

Analyser à distance les informations remontées par le système énergétique solaire ou photovoltaïque communicant, en interprétant les différents indicateurs renseignant sur son fonctionnement et son état, afin de détecter précocement toute

anomalie, notamment en matière de production d'énergie, ou d'en prévoir la survenue, et de programmer une intervention de maintenance prédictive en conséquence.

Réaliser les opérations de vérification visuelles (modules photovoltaïques, câbles, onduleurs et filtres de ventilation, connexions des câbles à l'intérieur des placards techniques) et manuelles (contrôle des organes de sécurité, relevé de mesures...) du système énergétique solaire ou photovoltaïque, en appliquant les dispositions prévues selon le contrat de maintenance, afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'installation, de son niveau de performance et minorer les risques de panne ultérieure et de diminution de sa durée de vie. Diagnostiquer la nature du dysfonctionnement affectant le système énergétique solaire ou photovoltaïque, en opérant un examen de ses différents composants au moyen d'outils dédiés (imagerie thermique pour détection de modules défectueux ; mesure de tensions et caméra thermique pour le repérage de câbles défaillants ; mesure des résistances d'isolement de l'onduleur ; mesure de continuité pour identification de défaut du système de protection), afin de déterminer l'origine de la panne ou de la baisse de puissance et sa fonction défaillante.

Résoudre le dysfonctionnement affectant le système énergétique solaire ou photovoltaïque, en s'appuyant sur ses connaissances techniques et sur la consultation de la documentation fournie par le fabricant et en réparant ou en changeant l'élément défectueux, afin de permettre sa remise en service dans les conditions de performance attendues.

Nettoyer les composants du système énergétique solaire ou photovoltaïque et la zone d'intervention, en appliquant les règles d'hygiène prescrites en la matière et en traitant les déchets éventuels selon les normes en vigueur, afin de laisser un espace propre pour l'utilisateur et de contribuer à la protection de l'environnement.

Remettre en service le système énergétique solaire ou photovoltaïque, en opérant les tests de vérification de son fonctionnement et en réalisant les paramétrages et mises à jour requis de l'équipement connecté conformément aux instructions du fabricant, afin de le remettre à disposition de l'utilisateur dans des conditions optimales de fonctionnement.

Documenter la prestation de maintenance réalisée sur le système énergétique solaire ou photovoltaïque, en saisissant dans un outil nomade digital connecté au système d'information de l'entreprise les données relatives aux opérations effectuées, afin d'assurer la traçabilité et la conservation des informations utiles à l'entretien de l'équipement et aux interventions ultérieures.

RNCP39223BC04 - Réaliser l'installation et la maintenance de systèmes énergétiques de type pompe à chaleur (spécialisation)

Réaliser la pose des unités intérieure et, le cas échéant, extérieure du système énergétique de type pompe à chaleur, en respectant l'emplacement déterminé durant la phase de conception et en veillant à permettre un accès facile pour les interventions ultérieures, afin d'assurer sa bonne intégration sur les plans technique, acoustique et esthétique.

Poser et raccorder aux circuits existants les conduits frigorifiques, du réseau aéraulique et d'évacuation des condensats du système énergétique de type pompe à chaleur, en veillant à la continuité de leur isolation et en respectant les bonnes pratiques d'installation, afin d'assurer le bon fonctionnement du système.

Raccorder le système énergétique de type pompe à chaleur au réseau électrique, en respectant scrupuleusement les spécifications du constructeur et les normes en vigueur, afin de permettre son alimentation.

Installer les sondes de température intérieures et extérieures du système énergétique de type pompe à chaleur, en choisissant l'emplacement approprié et en opérant, le cas échéant, les saignées et percements muraux nécessaires, afin de permettre la régulation de la production de chaleur à l'intérieur du bâtiment.

Vérifier la conformité générale de l'installation du système énergétique de type pompe à chaleur, en contrôlant ses points clés et en s'assurant de la présence effective de tous les éléments de repérage requis, afin de permettre sa mise en service en sécurité.

Réaliser les différents essais et tests de fonctionnement du système énergétique de type pompe à chaleur, en s'assurant de son fonctionnement général, de ses fonctionnalités particulières (sécurité, régulation, inversion de cycle...), ainsi que de l'étanchéité de ses différents circuits.

Opérer les réglages et l'équilibrage du système énergétique de type pompe à chaleur, en intervenant sur ses différents paramètres (débits des différents circuits, température de consigne, programmation horaire...), afin de contrôler son bon fonctionnement global au niveau de la température ambiante et de celle délivrée par l'équipement.

Connecter le système énergétique de type pompe à chaleur au réseau électronique, afin de permettre la réalisation des opérations de gestion et de contrôle à distance, ainsi que la transmission des données concernant son état et son fonctionnement.

Analyser à distance les informations remontées par le système énergétique de type pompe à chaleur communicant, en interprétant les différents indicateurs renseignant sur son fonctionnement et son état, afin de détecter précocement toute anomalie ou d'en prévoir la survenue, et de programmer une intervention de maintenance prédictive en conséquence.

Effectuer les opérations manuelles et visuelles de révision et de contrôle sur les différents organes du système énergétique de type pompe à chaleur, conformément aux obligations fixées réglementairement et aux engagements stipulés dans le contrat d'entretien, afin de vérifier son bon fonctionnement, de conserver son niveau de performance en termes de consommation énergétique et de minorer les risques de panne ultérieure et de diminution de sa durée de vie.

Diagnostiquer la nature du dysfonctionnement affectant le système énergétique de type pompe à chaleur, en croisant l'analyse des informations collectées auprès de l'utilisateur, avec celles transmises en amont (lors du signalement de la panne ou par l'intermédiaire du système énergétique communicant), ainsi qu'un examen de l'équipement et de ses différents composants, afin d'identifier l'origine de la panne et sa fonction défaillante.

Résoudre le dysfonctionnement affectant le système énergétique de type pompe à chaleur, en s'appuyant sur ses connaissances techniques et sur la consultation de la documentation fournie par le fabricant et en réparant ou en changeant l'élément défectueux, afin de permettre sa remise en service.

Nettoyer le système énergétique de type pompe à chaleur et la zone d'intervention, en appliquant les règles d'hygiène prescrites en la matière et en traitant les déchets éventuels selon les normes en vigueur, afin de laisser un espace propre pour l'utilisateur et de contribuer à la protection de l'environnement.

Remettre en service le système énergétique de type pompe à chaleur, en opérant les tests de vérification de son fonctionnement et en réalisant les paramétrages et mises à jour requis de l'équipement connecté conformément aux instructions du fabricant, afin de le remettre à disposition de l'utilisateur dans des conditions optimales de fonctionnement. Documenter la prestation de maintenance réalisée sur le système énergétique de type pompe à chaleur, en saisissant dans un outil nomade digital connecté au système d'information de l'entreprise les données relatives aux opérations effectuées, afin d'assurer la traçabilité et la conservation des informations

utiles à l'entretien de l'équipement et aux interventions ultérieures.

Afin d'exercer pleinement la fonction de technicien d'installation et de maintenance spécialisé en énergie renouvelable devra posséder les habilitations suivantes selon sa spécialisation :

Habilitations électriques :

- BS – BR : L'habilitation électrique BS concerne le personnel non-électricien amené à devoir effectuer des interventions élémentaires d'ordre électrique, tels que le remplacement ou le raccordement de matériel simple. L'habilitation électrique BR permet à son titulaire de consigner une partie d'installation pour son propre compte ou pour un exécutant sous ses ordres
- BP : L'habilitation électrique BP s'adresse au personnel non-électricien amené à effectuer des opérations élémentaires sur chaîne photovoltaïque. Elle leur permet d'effectuer en toute sécurité sur des opérations de pose, de raccordement et de maintenance d'installations photovoltaïques..

Habilitation travail en hauteur : article R. 4323-58 du code du travail : les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes : si le technicien d'installation et de maintenance de pompe à chaleur décide d'exercer son activité pour son propre compte, il devra disposer de l'attestation de capacité à manipuler des fluides frigorigènes de catégorie 1 (Art. R543-78, R543-99 du code de l'environnement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification s'acquiert par la validation des blocs de compétences n°1 et n°2, ainsi que d'un bloc supplémentaire choisi entre le n°3 ou le n°4.

RNCP39223BC01 - Organiser techniquement et en sécurité une intervention d'installation ou de maintenance de systèmes énergétiques

Préparation d'une intervention en lien avec un système énergétique, incluant sa planification, son organisation et l'implantation des travaux sur site à partir de l'étude d'un dossier technique : étude de cas d'entreprise - travail individuel - production écrite et orale

RNCP39223BC02 - Assurer la relation avec le client/utilisateur de systèmes énergétiques

Une interaction avec un client/utilisateur dans le cadre et sur le lieu d'une intervention, incluant la présentation des travaux réalisés, l'explication des règles d'entretien et d'utilisation de l'équipement et le traitement d'une situation litigieuse (mécontentement, réclamation...) : mise en situation professionnelle reconstituée - travail individuel - production orale

RNCP39223BC03 - Réaliser l'installation et la maintenance de systèmes énergétiques solaires ou photovoltaïque (spécialisation)

La pose, l'installation et la mise en service d'un système énergétique solaire ou photovoltaïque : mise en situation professionnelle reconstituée - travail individuel - épreuve pratique restituée orale

La réalisation d'opérations de maintenance prédictive, préventive et curative sur un système énergétique solaire ou photovoltaïque : mise en situation professionnelle reconstituée - travail individuel - production écrite et orale

RNCP39223BC04 - Réaliser l'installation et la maintenance de systèmes énergétiques de type pompe à chaleur (spécialisation)

La pose, l'installation et la mise en service d'un système énergétique de type pompe à chaleur : mise en situation professionnelle reconstituée - travail individuel - production écrite et orale

La réalisation d'opérations de maintenance prédictive, préventive et curative sur un système énergétique de type pompe à chaleur : mise en situation professionnelle reconstituée - travail individuel - production écrite et orale

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

La certification s'acquiert par la validation des blocs de compétences n°1 et n°2, ainsi que d'un bloc supplémentaire choisi entre le n°3 ou le n°4.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

Aucune correspondance et équivalence identifiées avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations.

VALIDATION PAR BLOCS

Oui, un bloc de compétences validé l'est à vie.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le chef de projet en rénovation énergétique performante

INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : referenthandicap@digne.cci.fr

MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

LIEU DE FORMATION



Éco-Campus Provence Formation

445 rue Gabriel Besson

04220 Sainte-Tulle

LIBELLÉ EXACTE DE LA CERTIFICATION

Technicien d'installation et de maintenance de systèmes énergétiques spécialisé en énergies renouvelables

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/392>
23

CODE RNCP

39223

NOM DU CERTIFICATEUR

CCI France

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Date de décision 27-06-2024

Durée de l'enregistrement en années 3

Date d'échéance de l'enregistrement 27-06-2027

Date de dernière délivrance possible de la certification
27-06-2031

INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE FORMATION

Ouverture rentrée 2026 aucun indicateur de résultats disponibles pour le moment.

PERSONNE À CONTACTER

Virginie VIERI

Chargée d'affaire formation Transition énergétique et industrie
Eco campus Provence Formation

06 49 75 25 09

v.vieri@digne.cci.fr